

Rapport d'activité année 2020



**Association
Solidarité Sainte-Thérèse
de Saint-Pierre**

Sommaire :

Le mot du président :.....	4
Introduction :.....	5
I. Le bilan moral.....	6
II. Les activités de l'association	7
Domaine 1. La lutte contre la pauvreté.....	7
A. L'aide alimentaire.....	7
A.1. Nos Partenaires.....	7
A.2. Le public concerné	7
A.3. L'objectif de l'activité.....	8
A.4. L'organisation de l'activité.....	8
A.5. Résultats chiffrés de l'activité	9
B. L'aide vestimentaire	12
B.1. Le public concerné	12
B.2. L'objectif de l'activité	12
B.3. L'organisation de l'activité	12
B.4. Résultats chiffrés de l'activité	13
B.5. Aide pour Madagascar	13
Domaine 2. Le partage de savoir	15
C. L'atelier informatique.....	15
C.1. Le public concerné	15
C.2. L'objectif de l'activité	15
C.3. L'organisation de l'activité	15
C.4. Accompagnement des allocataires dans leur démarche.....	16
C.5. Résultats chiffrés de l'activité	19
D. L'atelier de lutte contre l'illettrisme	20
D.1. L'organisation de l'activité.....	20
D.2. Le public concerné	21
D.3. L'objectif de l'activité.....	21
D.4. Les évènements marquants.....	21
D.5. Résultats chiffrés de l'activité	22
E. Les ateliers de gestion de budget :	24
E.1. Le public concerné :.....	24

E.2. L'objectif de l'activité :	24
E.3. L'organisation des activités :	24
E.4. Résultats de l'activité :	24
Domaine 3. Les activités de divertissement	31
F. Les activités ludiques.....	31
F.1. Le public concerné.....	31
F.2. L'objectif de l'activité	31
F.3. L'organisation de l'activité	31
F.4. Résultats chiffrés de l'activité	32
III. La gestion du personnel	33
Contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) :	33
Volontaires du Service Civique :	33
Stagiaires :	33
Bourse aux permis :	34
Bénévolat :	34
IV. Les projets de l'association pour l'année 2020.....	34
L'atelier de lutte contre l'illettrisme :	34
Les autres projets de l'association :	34
V. Le rapport financier	36
BILAN FINANCIER.....	37
LES CHARGES	38
LES PRODUITS	39
RESULTAT NET COMPTABLE	40
COMPTE DE RESULTATS.....	41
CONTRIBUTIONS EN NATURE	42
VI. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 février 2020	43
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	44

Le mot du président :

Concernant l'année 2020, l'association a pu remplir ses missions, les temps forts que nous avons souligné ont pu être réalisés, grâce aux actions des bénévoles, adhérents, salariés, membres du conseil d'administration, des donateurs ainsi qu'aux services de la mairie. Je vous remercie tous au nom de l'association.

Ensemble nous avons garanti notre crédibilité face à la mairie de Saint-Pierre qui abrite notre siège, à la Caisse d'Allocations Familiales, le monde de l'entreprise, le monde associatif, et surtout face à la population qui attend beaucoup de nous.

Durant l'année 2020, l'association a pu bénéficier de 4 contrats PEC grâce à l'action concernant l'aide alimentaire. Nous avons également 8 jeunes mis à disposition par la municipalité en mission de service civique.

Certains bénévoles sont partis. Il y a eu un renouvellement avec l'arrivée de nouveaux bénévoles. Je profite de l'occasion pour les remercier. Chacun vient donner de son temps et partager le travail avec toute l'équipe, en respectant les règles de l'association.

Le Président

Alain HOARAU

Introduction :

L'Association Solidarité Sainte-Thérèse est une association (loi 1901) à but non lucratif destinée à venir en aide à une population locale en situation de précarité, principalement située aux alentours de Saint-Pierre.

Créée en 2006. Le siège social de l'association est situé au 69 rue Désiré Barquisseau, dans la chapelle Sainte-Thérèse désacralisée.

L'Association Sainte-Thérèse a pour vocation d'être un centre d'aide et d'accompagnement laïque vers l'insertion sociale des personnes en situation de souffrance morale ou de grande difficulté. À ce titre, elle vient en aide aux personnes en difficultés afin de les accompagner à développer leur capacité d'autonomie et mener avec elles toutes les actions favorisant l'amélioration de leur situation.

Nous avons plusieurs pôles d'activité : alimentaire, vestimentaire, lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, administratif et lutte contre l'isolement (au travers d'atelier ludique). Ce panel d'action permet de répondre aux différents besoins des personnes demandant de l'aide, toujours dans un souci d'insertion et de solidarité.

Pour répondre aux besoins des personnes poussant les portes de notre structure et ce, dans un esprit de convivialité, nous avons une équipe de salariés et de bénévoles motivés et dynamiques.

Nous allons vous présenter toutes les activités ainsi que le bilan chiffré correspondant afin de vous rendre compte de nos actions envers la population que nous aidons.

Concernant l'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire nous avons dû respecter des consignes en matière d'hygiène pour toutes les activités que nous faisons :

- **Distanciation**
- **Geste barrière**
- **Port du masque obligatoire**
- **Utilisation du gel hydro-alcoolique pour lavage des mains et de la solution pour le du mobilier.**

I. Le bilan moral

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a impacté l'association.

Dès le début du confinement, nous avons suspendu certaines activités :

La lutte contre l'illettrisme, l'initiation à l'informatique et les activités seniors.

Nous avons mis l'accent, sur la lutte contre la pauvreté :

Distribution de repas et de colis alimentaires

Pour ce faire, nous avons eu la logistique de la mairie, du CCAS, ce qui nous a permis de servir 1 repas aux plus démunis pendant toute la durée du confinement jusqu'au mois de Mai inclus.

Nous devons, pour cela respecter les règles d'hygiène en mettant en place :

- **Distanciation**
- **Geste barrière**
- **Port du masque obligatoire**
- **Utilisation du gel hydro-alcoolique**

Tous les salariés, durant le confinement ont travaillé uniquement pour l'aide alimentaire.

En effet, nous devons faire face à une demande accrue d'aide pour les sans-abris et aux plus démunis. Chaque personne en situation de précarité ou les sans-abri a eu au moins 1 repas chaud par jour.

A partir du mois de Juin, nous avons repris la distribution de 2 fois par semaine (Mardi et Jeudi).

Nous remercions les collectivités (**CCAS, Région, Conseil Départemental**), en particulier **la mairie de Saint-Pierre** pour la logistique apportée pour l'organisation des repas pendant le confinement.

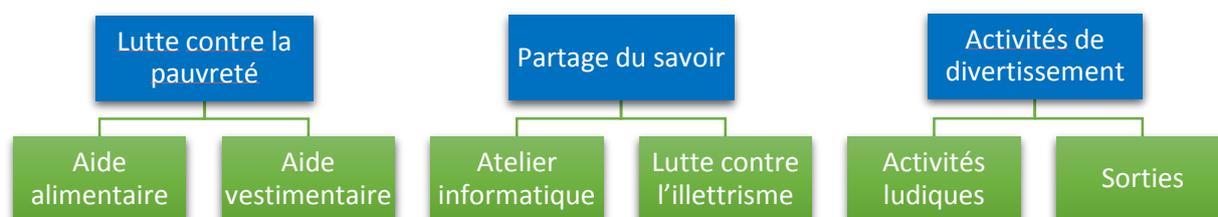
Je tiens donc, à remercier tous les bénévoles et les salariés qui ont contribué à ce fonctionnement. Chaque salarié, bénévole, membre du conseil d'administration, partenaire financier, donateur a trouvé sa place dans notre organisation.

Le Président

Alain HOARAU

II. Les activités de l'association

L'association intervient dans trois grands domaines d'activités. Voici un schéma récapitulant notre travail.



Domaine 1. La lutte contre la pauvreté

A. L'aide alimentaire

C'est l'une des deux activités présente depuis la création de l'association en 2006.

Actuellement, cette aide se divise en deux catégories :

- ❖ Les colis alimentaires
- ❖ Les repas aux démunis

L'association a obtenu l'habilitation régionale pour l'aide alimentaire depuis 2013.

Cette habilitation a été renouvelée en 2017 auprès de la Préfecture.

L'association a reçu un certificat de reconnaissance pour sa participation à la gestion de la crise COVID (distribution de repas et de colis au plus nécessiteux.)

A.1. Nos Partenaires

- Banque Alimentaire des Mascareignes (BAM)
- Salaisons de Bourbon
- Magasin Intermark
- Magasin Leclerc de la Ravine des Cabris
- Donateurs anonymes

A.2. Le public concerné

L'association donne un colis alimentaire à toute personne en état de précarité.

Cet état peut être récurrent : fin de mois difficile, factures à payer, peu ou pas d'entrée d'argent. Ces personnes doivent disposer d'un accompagnement social.

Mais un colis peut être donné dans des situations d'urgence : que ce soit un sinistre, un événement malheureux ou autres, qui font que la personne a besoin d'aide.

A.3. L'objectif de l'activité

Les objectifs sont simples :

- Faire en sorte que chaque personne ou famille ait de quoi se nourrir jusqu'à la fin du mois.
- Offrir une alimentation de qualité pour les personnes en situation de précarité.

A.4. L'organisation de l'activité

Cette activité est gérée par deux bénévoles. Nous avons également deux salariés en contrats PEC pour cette activité.

Leurs rôles :

1. Gérer les commandes auprès de la BAM
2. Classer les denrées reçues
3. Accueillir les bénéficiaires
4. S'assurer de la traçabilité de la distribution avec l'aide du logiciel *Passerelle*
5. Veillez aux dates des produits (premier produit entré, premier produit à sortir)
6. Préparer les colis
7. Préparer et gérer la distribution des repas aux plus démunis
8. Gérer les produits de la ramasse obtenus auprès des magasins « INTERMARK », « SALAISONS de BOURBON », « LECLERC » et de la BAM
9. S'assurer de l'hygiène ainsi que de la sécurité alimentaire (contrôle des températures et entretien des réfrigérateurs, cuisine, entretien des locaux)

Cette activité fonctionne du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Les colis alimentaires :

Les bénéficiaires ont droit à un colis une fois par mois sur présentation d'une fiche de liaison obtenue avec un travailleur social.

Trois types de colis FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) peuvent être distribués en fonction de la composition familiale :

- ❖ Colis A pour une à deux personnes
- ❖ Colis B pour trois personnes
- ❖ Colis C pour quatre personnes ou plus

Nous complétons ces colis en fonction de notre stock, avec les produits de la collecte et/ou de la ramasse.

Nous avons distribué **6559 colis en 2020**, soit une **hausse de 15,9%** du nombre de colis par rapport à 2019.

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement en partenariat avec la mairie de Saint-Pierre depuis 2019, nous avons mis en place un service de livraison de colis à la maison de quartier de Pierrefonds. Tous les vendredis matins les personnes isolées qui ne peuvent se déplacer ont droit à leurs colis alimentaires.

Les repas aux plus démunis :

Grâce à notre cuisine, nous confectionnons des repas tous les mardis et jeudis midi.

Pour la cuisson et la distribution des repas, nous respectons des normes d'hygiène et de sécurité en matière alimentaire. Des consignes sont affichées à l'entrée de la cuisine.

Les repas sont mis en barquettes par les bénévoles de l'association puis distribués sur place aux plus démunis.

Nous respectons les conditions sanitaires :

- Maintenir les personnes espacées.
- Lavage des mains avec du gel hydro-alcoolique avant la prise de repas.
- S'assurer que le port du masque soit respecté

A chaque distribution nous avons en moyenne **60 personnes**.

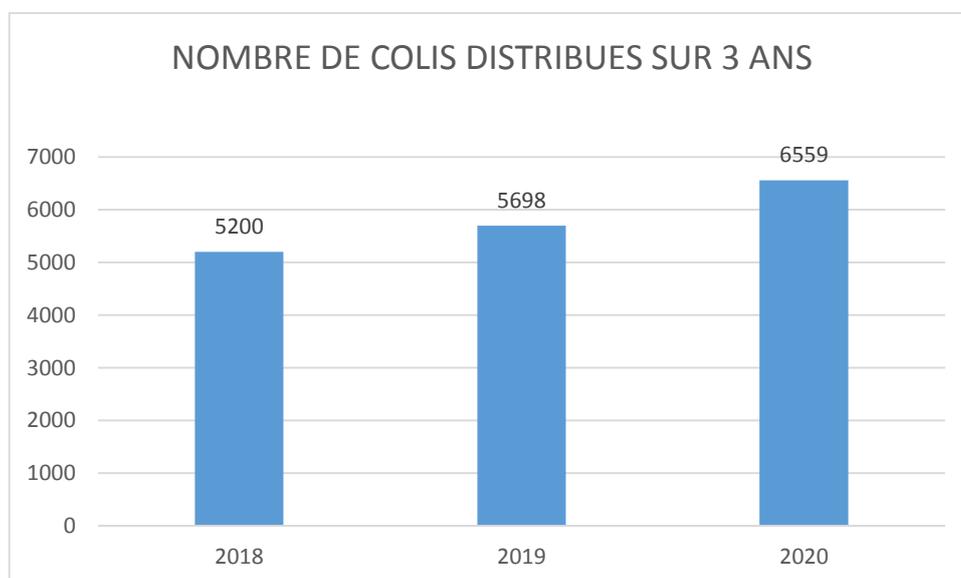
Les sans-abris sont informés de la date des repas par le biais d'affiches et sur les réseaux sociaux. En effet nous affichons à la boutique de solidarité, où ils se retrouvent pour la toilette et le petit déjeuner, mais aussi dans les locaux notre association, où ils viennent prendre des vêtements.

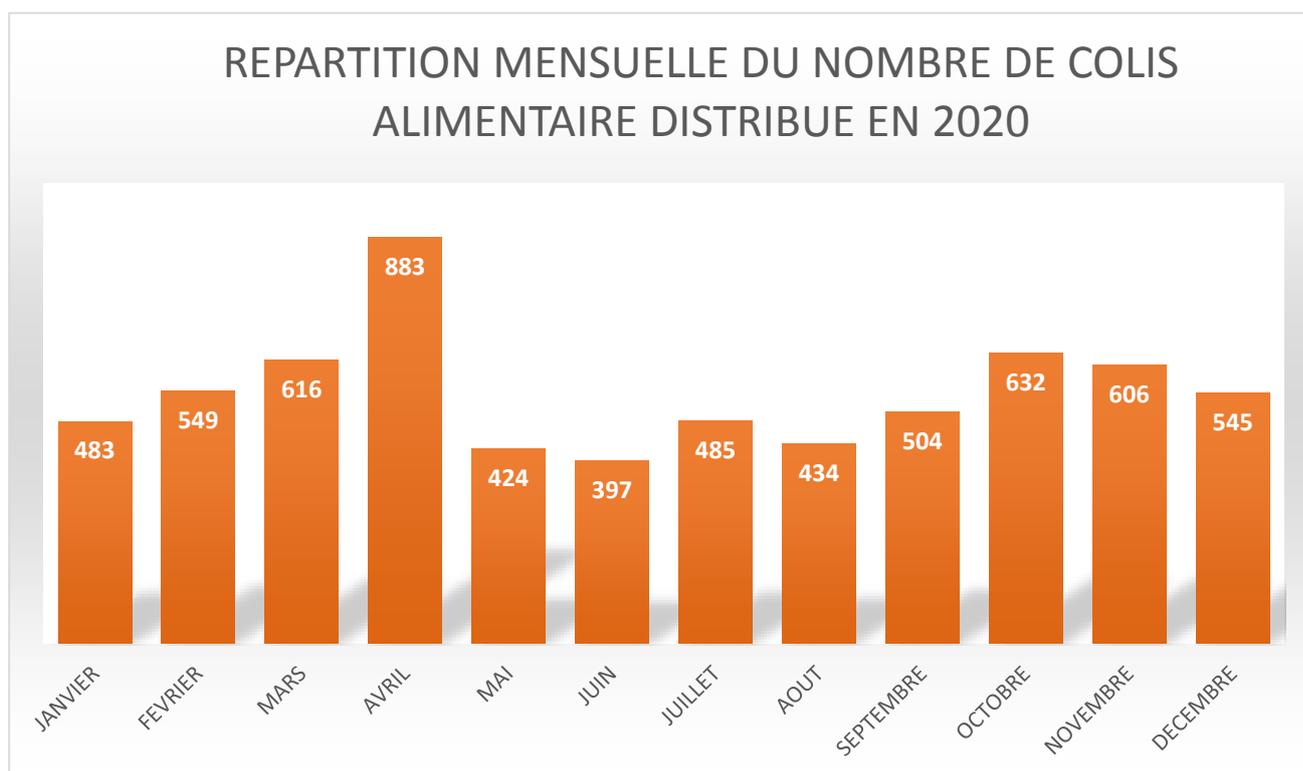
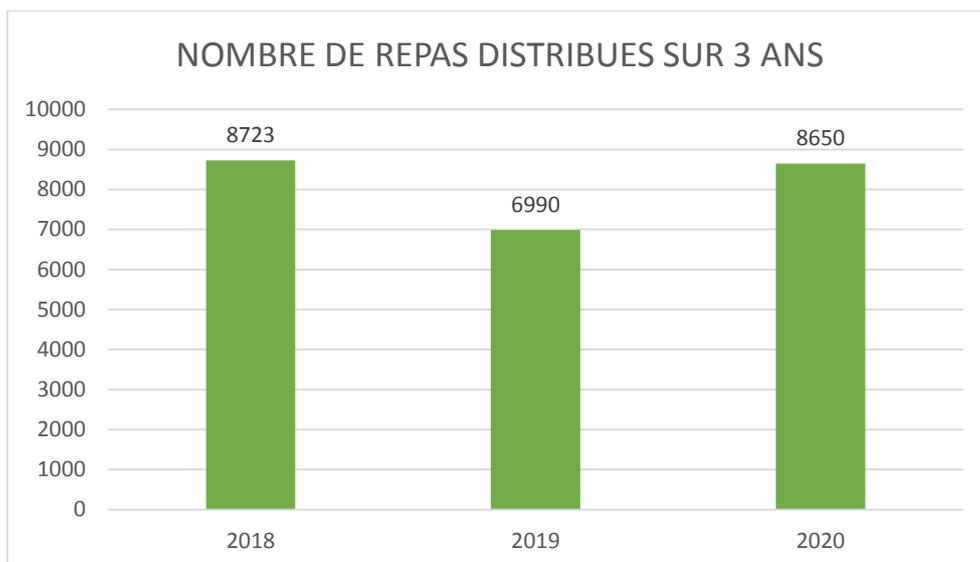
Nous avons distribué **8650 repas** aux plus démunis en 2020, soit une **augmentation de 23.75%**.

Au cours de cette année, nous avons apporté des aménagements à la cuisine installation d'un lave mains et de l'arrivée d'eau au-dessus de l'évier achat d'un bain marie, achat de containers.

Réaménagement du local de stockage avec l'installation d'un rayonnage,

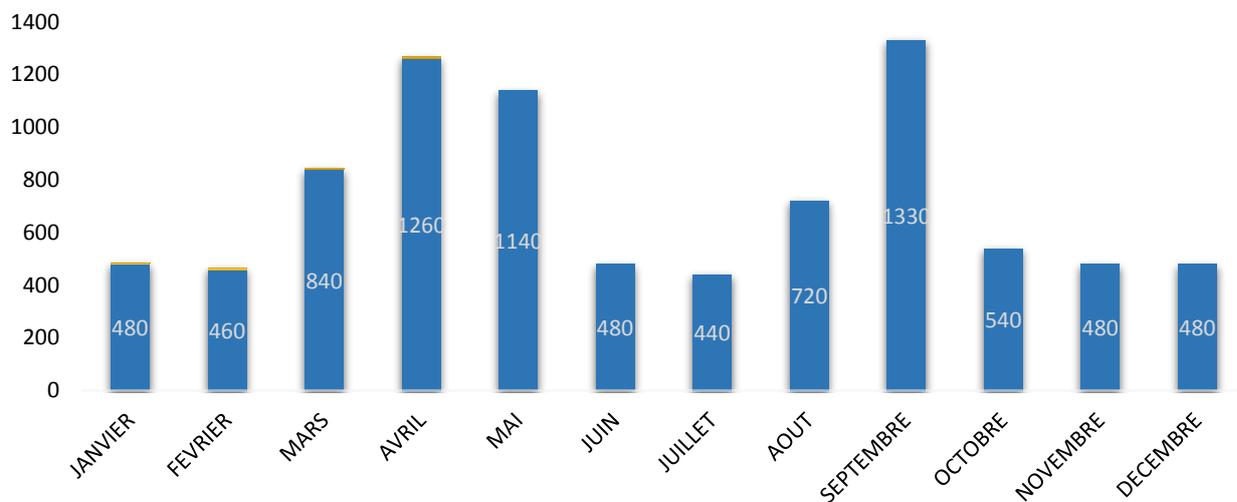
A.5. Résultats chiffrés de l'activité





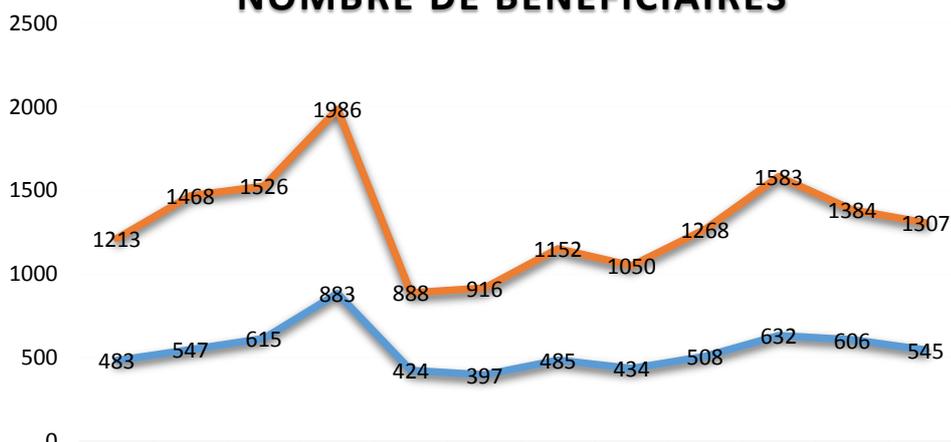
Nous avons donné plus de colis au mois d'avril compte tenu du confinement.

REPARTITION MENSUELLE DU NOMBRE DE REPAS AUX PLUS DEMUNIS EN 2020 :



Nous avons donné plus de repas au mois d'avril compte tenu du confinement.

DISTRIBUTION DE COLIS EN FONCTION DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
COLIS	483	547	615	883	424	397	485	434	508	632	606	545
BENEFICIAIRES	1213	1468	1526	1986	888	916	1152	1050	1268	1583	1384	1307

B. L'aide vestimentaire

C'est un point important du relais de la solidarité qui se joue avec la population et les bénéficiaires qui viennent récupérer les vêtements. Les vêtements déposés sont par la suite triés et rangés par les bénévoles.

Depuis le mois de juin de cette année, nous demandons aux bénéficiaires une modique somme de 2€ symboliques afin de les sensibiliser sur notre action.

B.1. Le public concerné

Notre public est majoritairement composé de personnes en état de précarité qui viennent récupérer des vêtements. Ces personnes peuvent bénéficier d'un accompagnement social ou venir dans le cadre d'une urgence (incendie ou autres)..

1. Le Jeudi (les hommes sans-abris)
2. Les autres jours (les femmes)

Pour la traçabilité, nous demandons aux familles le dernier relevé de la CAF ainsi qu'une pièce d'identité.

B.2. L'objectif de l'activité

Ce relais de la solidarité aide les personnes démunies à s'habiller décentement.

B.3. L'organisation de l'activité

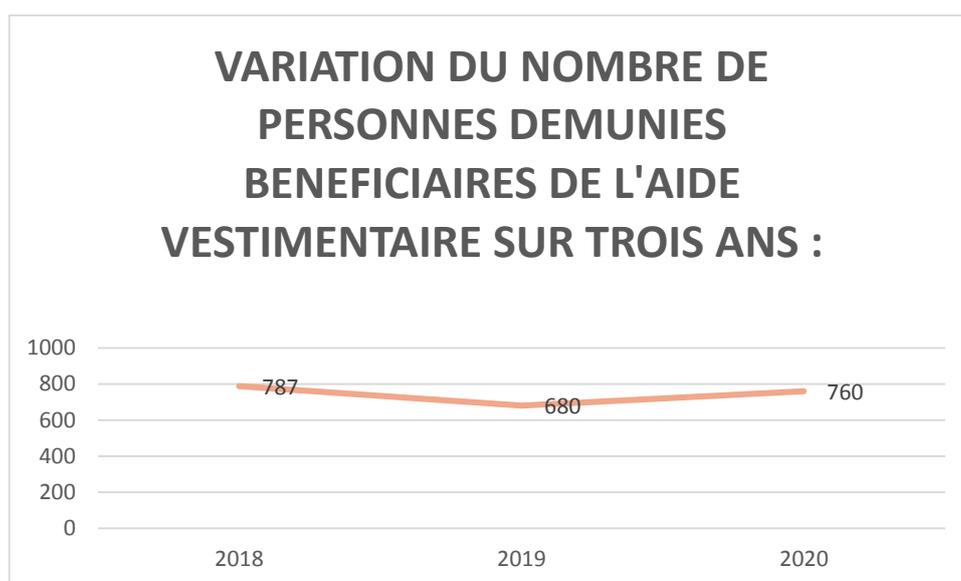
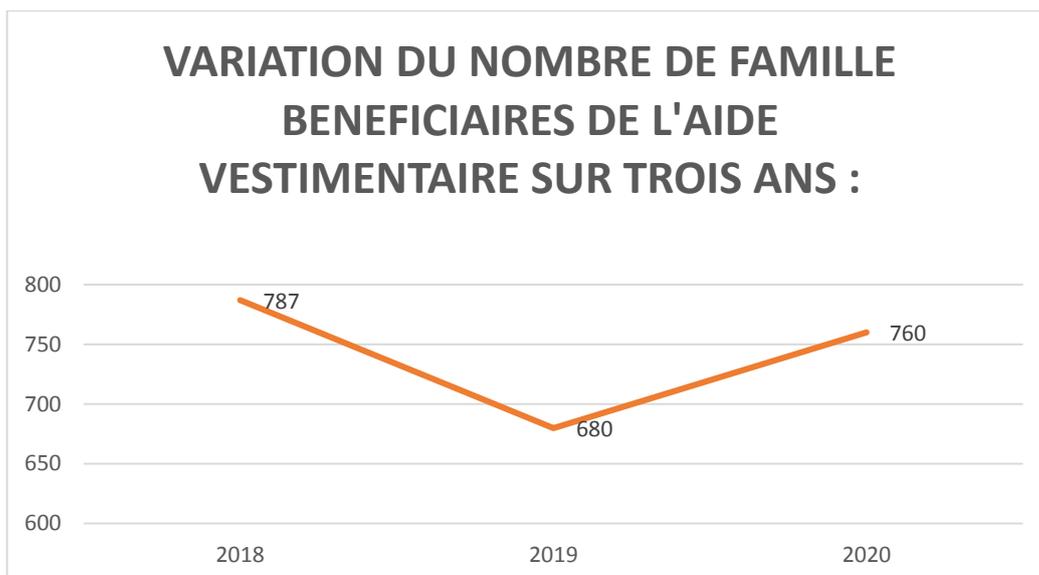
Cette activité est gérée principalement par des bénévoles.

Leur rôle :

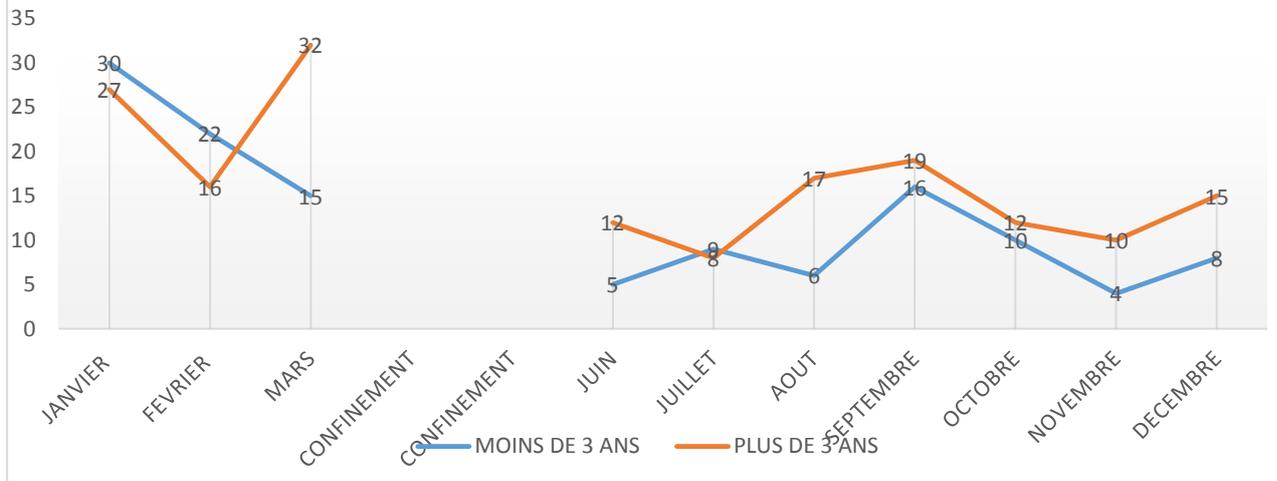
1. Accueillir les bénéficiaires et les personnes venant donner des vêtements
2. Trier et ranger les vêtements
3. Distribuer les vêtements
4. Veiller au bon fonctionnement de l'activité : tenir à jour une fiche permettant la traçabilité du public servi et des vêtements donnés.
5. S'assurer de la propreté du local

Le vestiaire est ouvert de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi et fonctionne avec les bénévoles et les salariés. Les jeudis la distribution de vêtement est réservée aux hommes, notamment aux sans-abris. Aucun justificatif ne leur est demandé.

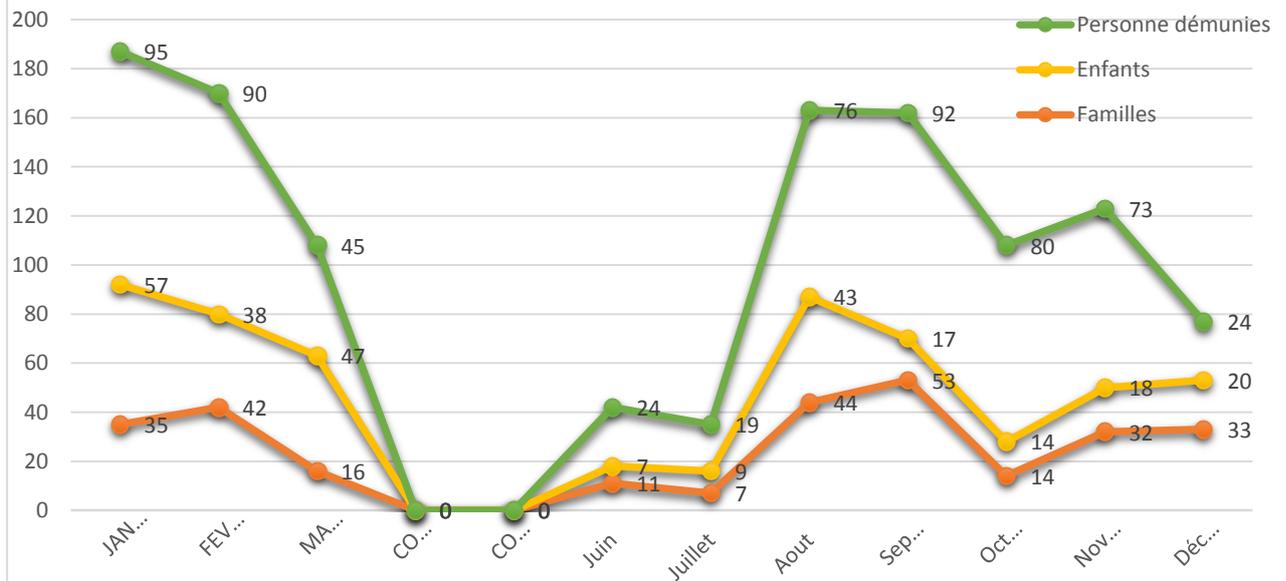
B.4. Résultats chiffrés de l'activité



NOMBRE ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS ET PLUS DE 3 ANS BENEFCIAIRES DE L'AIDE VESTIMENTAIRE SUR L'ANNEE 2020



REPARTITION MENSUELLE DU NOMBRE DE BENEFCIAIRES DE L'AIDE VESTIMENTAIRE EN 2020 :



B.5. Aide pour Madagascar

Notre association donne depuis plusieurs années des cartons contenant des vêtements, des livres, des chaussures, des jeux et des objets divers pour venir en aide à Madagascar par le biais de l'association AMIS (basée à Diego-Suarez).

Nous venons prioritairement en aide à nos bénéficiaires de Saint-Pierre puis nous redistribuons une partie de ces dons à Madagascar. Tout l'acheminement des cartons se fait par l'intermédiaire de l'association AMIS.

Les bénévoles de l'association AMIS sont passés 21 fois au cours de l'année 2020 suite à nos demandes. Ils entreposent les cartons dans un container situé à la ville du Port et assurent l'acheminement jusqu'à Madagascar.

Domaine 2. Le partage de savoir

C. L'atelier informatique

L'atelier informatique a vu le jour en 2010, il est né pour répondre à un besoin grandissant de nos bénéficiaires et plus largement de la population à se former à l'outil informatique.

C.1. Le public concerné

Nous accueillons des personnes qui viennent apprendre à lire, et qui par la suite souhaitent se former à l'utilisation de l'outil informatique. Le public concerné est majoritairement composé de personnes âgées, handicapées ou en situation de précarité.

Cette orientation est due au fait que l'informatique est présente partout aujourd'hui : au travail, à l'école, dans les aéroports et même au niveau des administrations. De ce fait, les personnes sont dans l'obligation de se former à l'utilisation de l'outil informatique.

C.2. L'objectif de l'activité

L'atelier informatique doit permettre aux apprenants de maîtriser ces différents domaines :

- S'appropriier l'environnement informatique
- Apprendre à créer, traiter et exploiter des données
- Arriver à s'informer et se documenter sur internet
- Communiquer et échanger

C.3. L'organisation de l'activité

- 1. Accueillir les apprenants**
- 2. Évaluer les apprenants**
- 3. Mettre en place un programme de formation**
- 4. Préparer le travail pour les apprenants**
- 5. Assurer les cours**
- 6. Assurer la maintenance du matériel informatique**

- 7. Préparer les documents et les supports nécessaires pour chaque manifestation à laquelle l'association participe**
- 8. Préparer des bilans annuels et trimestriels de chaque activité**
- 9. Participer à la vie associative (sortie, repas, aide diverse)**
- 10. Former les apprenants à effectuer leurs démarches administratives sur internet**
- 11. Aider nos bénéficiaires à accéder à leurs comptes CAF ou autres comptes d'allocataires ou administratif**

Les cours de l'atelier informatique sont assurés du lundi au jeudi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Les cours ont été interrompus, pendant la période de confinement, et ont repris depuis Juin 2020. Tout en respectant les consignes sanitaires du moment :

- Distanciation
- Port du masque
- Désinfections des tables, chaises, écran, des souris avec du gel hydro-alcoolique
- Désinfections des mains

L'association dispose de 6 ordinateurs reconditionnés. Actuellement nous avons 3 postes en service. Cependant, certains apprenants viennent avec leur ordinateur portable.

Les horaires des apprenants sont définis en fonction des places disponibles.

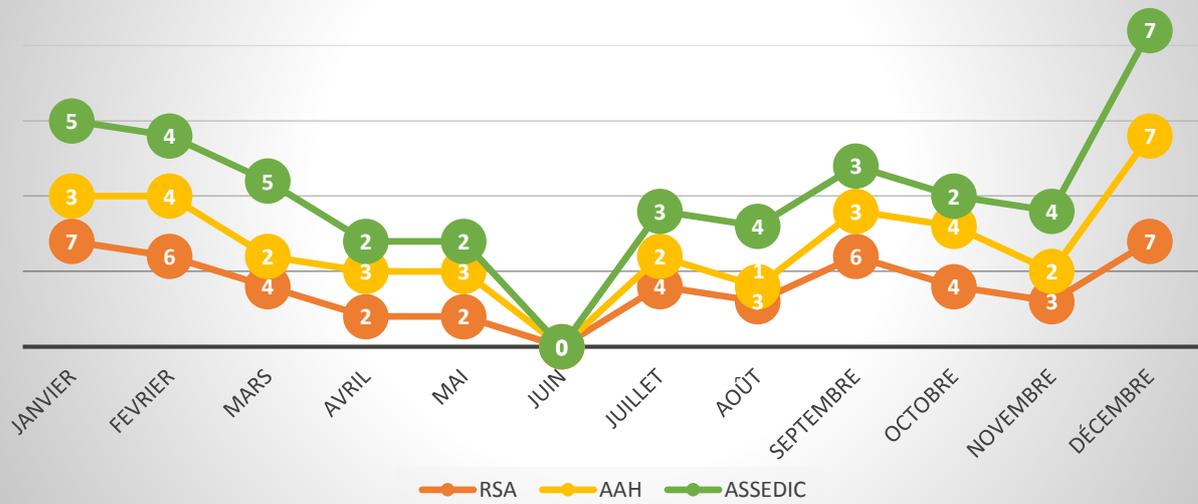
Il existe plusieurs niveaux parmi les apprenants, ce qui nécessite que le cours soit individualisé pour chaque personne présente.

C.4. Accompagnement des allocataires dans leur démarche

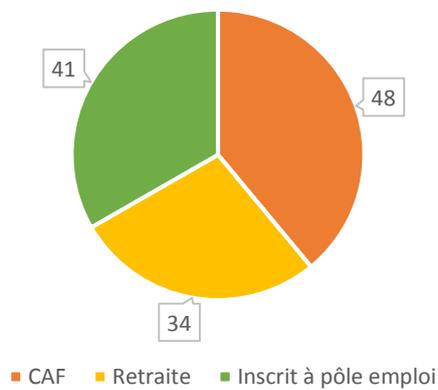
Depuis juin 2015, une charte a été signée entre l'association et la CAF afin que nos bénéficiaires puissent venir imprimer tous documents qui leurs sont demandés.

Ils peuvent se présenter à n'importe quel moment. Notre travail est de les aider et les accompagner pour accéder à ces documents et les imprimer, ce qui donne en chiffres :

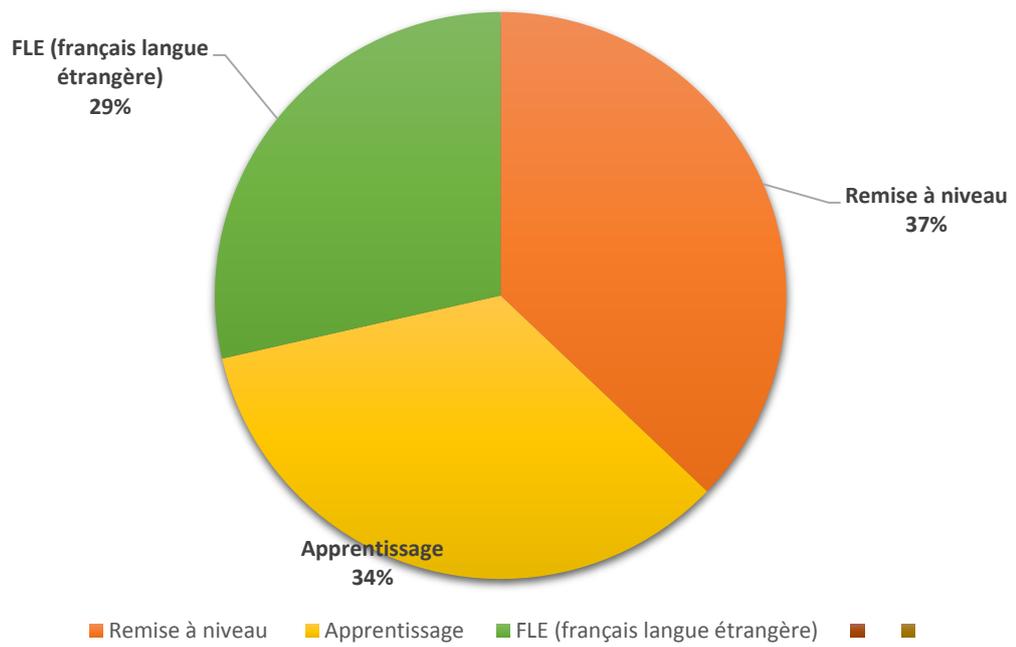
REPARTITION MENSUELLE DE L'AIDE DES ALLOCATAIRES DANS LEURS DEMARCHES



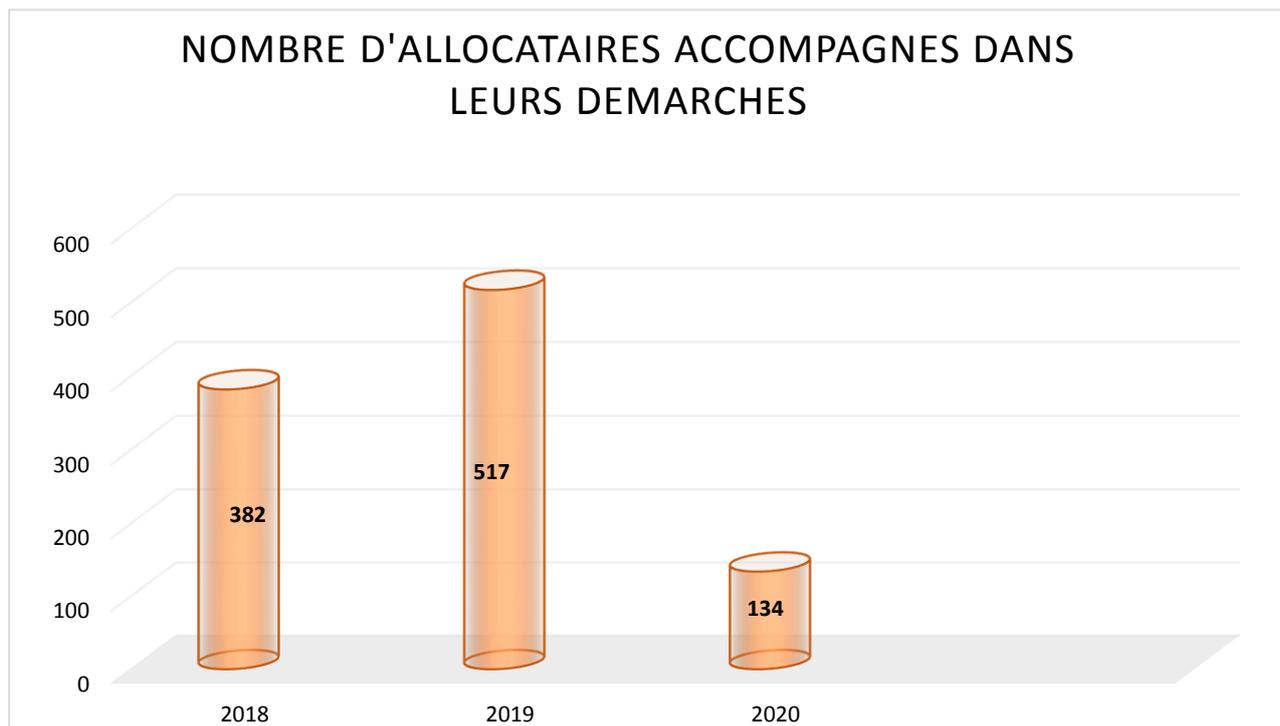
REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE DE RESSOURCE



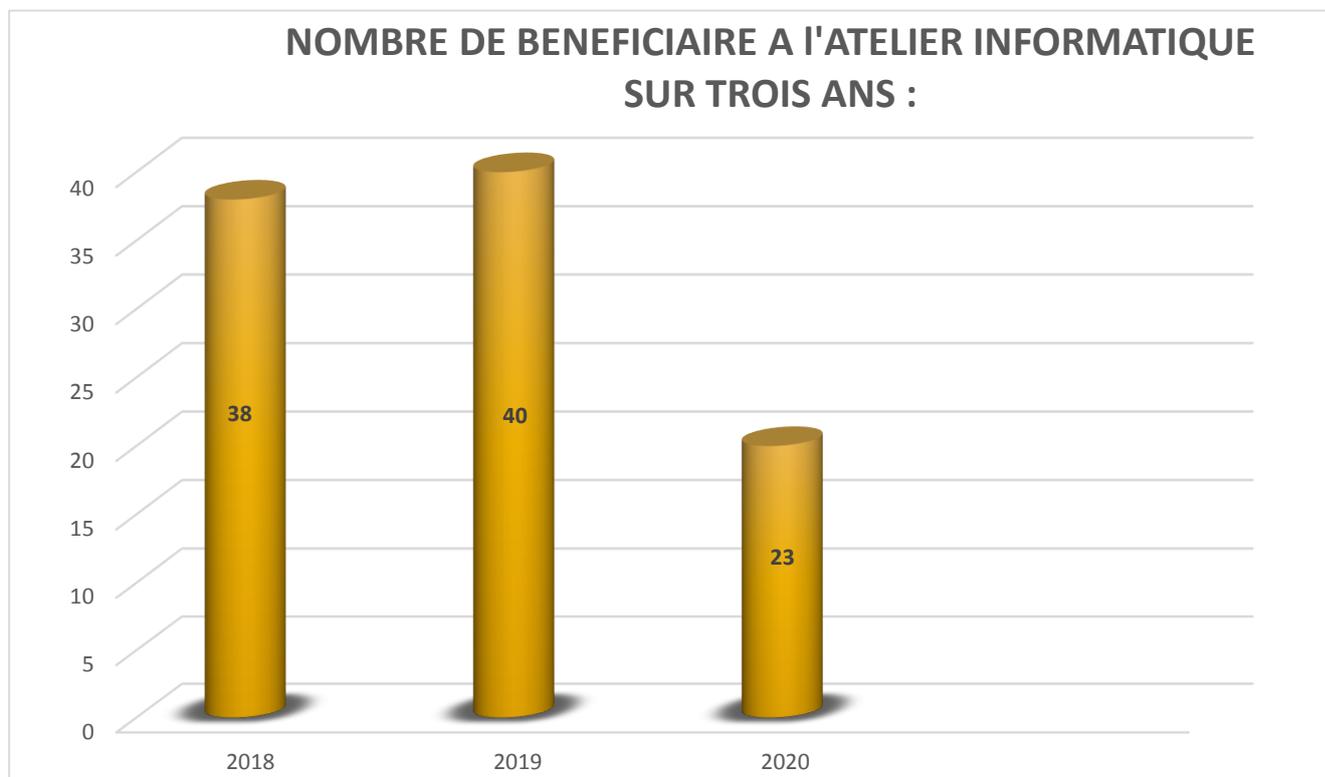
REPARTITION DES FAMILLES PAR ACTIVITES



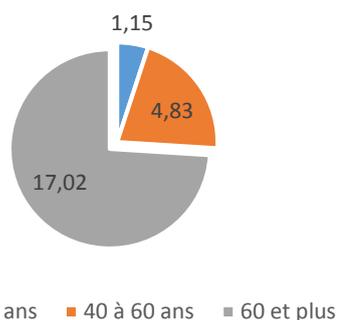
C.5. Résultats chiffrés de l'activité



Moins de bénéficiaires compte tenu du confinement



REPARTITION DES PARTICIPANTS A L'ATELIER INFORMATIQUE PAR TRANCHE D'AGE



D. L'atelier de lutte contre l'illettrisme

Nous sommes partis du constat suivant :

La majorité de nos bénéficiaires en situation de précarité connaissent des difficultés de lecture et d'écriture. C'est pour lutter contre cette situation qu'un atelier de lutte contre l'illettrisme a vu le jour en 2009.

D.1. L'organisation de l'activité

L'activité est gérée par un référent. Il encadre 10 intervenants bénévoles pour un total de 35 apprenants, répartis comme suit :

- Remise à niveau : 13
- Apprentissage débutant : 12
- Français Langue Étrangère (FLE) : 10

Rôle du référent :

1. Évaluer le niveau des apprenants
2. Classer les apprenants par groupe de niveau homogène
3. Gérer les cours et les différentes missions des bénévoles de cette activité
4. Préparer les cours
5. Assurer le rôle de référent avec les différents partenaires
6. Tenir à jour la traçabilité de l'atelier de lutte contre l'illettrisme
7. Dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme, mettre en place un projet et une journée à thème en collaboration avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme)

L'atelier se déroule :

- **Lundi au jeudi de 09h00 à 11h00 et de 13h30 à 15h30**

Le bénéficiaire fait un test qui permettra d'évaluer ses acquis afin de lui proposer un apprentissage adapté. Les résultats permettront de personnaliser la formation en fonction du diagnostic réalisé et des objectifs de chaque apprenant.

Pour se faire l'apprenant doit être assidu aux cours, et adhérer à l'association.

Différents ateliers sont donc mis en place :

Atelier d'alphabétisation destiné aux personnes ne sachant ni lire et ni écrire, pour leur permettre de travailler, de se repérer dans l'espace et dans le temps.

Atelier de Français Langue Etrangère (F.L.E) qui s'adresse aux personnes d'origine étrangère afin de leur permettre d'acquérir une aisance à l'oral comme à l'écrit et d'apprendre les codes sociaux pour mieux s'adapter à la vie sur le territoire français.

Atelier d'illettrisme destiné aux personnes dont la langue maternelle est le français et qui pour diverses raisons n'ont pas acquis les connaissances de base.

D.2. Le public concerné

- ❖ Les personnes isolées ou dont les enfants ont quitté le foyer familial
- ❖ Les personnes en recherche d'emploi
- ❖ Les retraités
- ❖ Les nouveaux arrivants, dont certains viennent du bassin Océan Indien.

D.3. L'objectif de l'activité

L'atelier de lutte contre l'illettrisme a plusieurs objectifs :

- Redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- Renforcer la confiance en soi en prenant conscience qu'apprendre est possible en revalorisant sa propre image
- Faciliter l'accès aux droits et aux devoirs.

D.4. Les évènements marquants

Cette année, l'association a organisé le 10 septembre pour la semaine nationale de la lutte contre l'illettrisme, une journée porte ouverte.

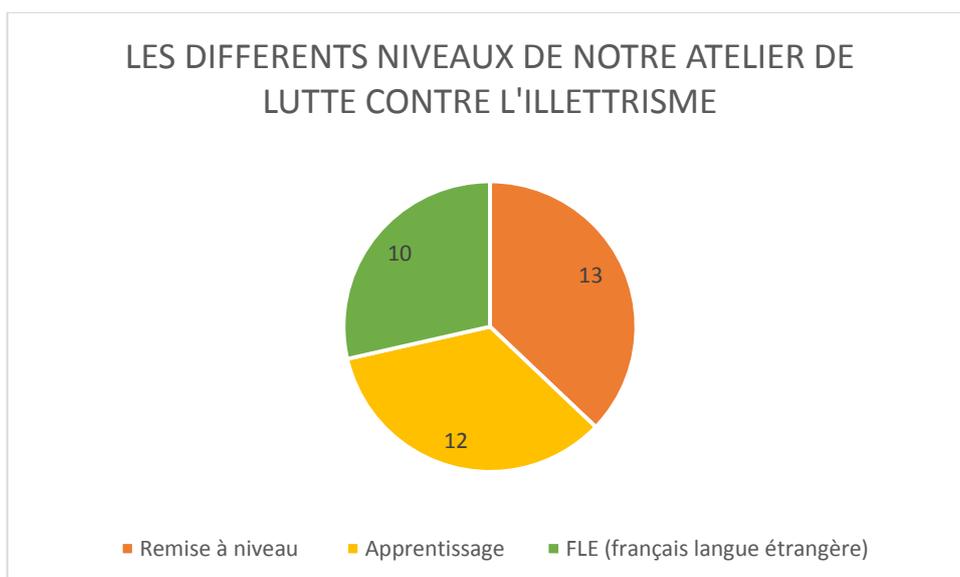
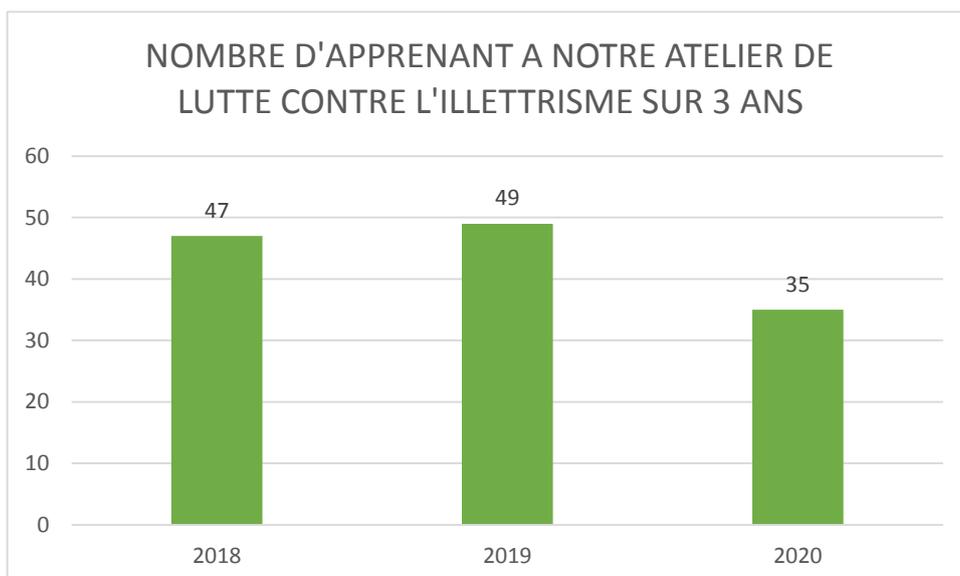
Le thème de cette année était donc : **Explique-moi ton confinement ?**

Mais malheureusement, à cause de la crise sanitaire le nombre de personnes était limité. L'association n'a donc, pas pu inviter un grand public.

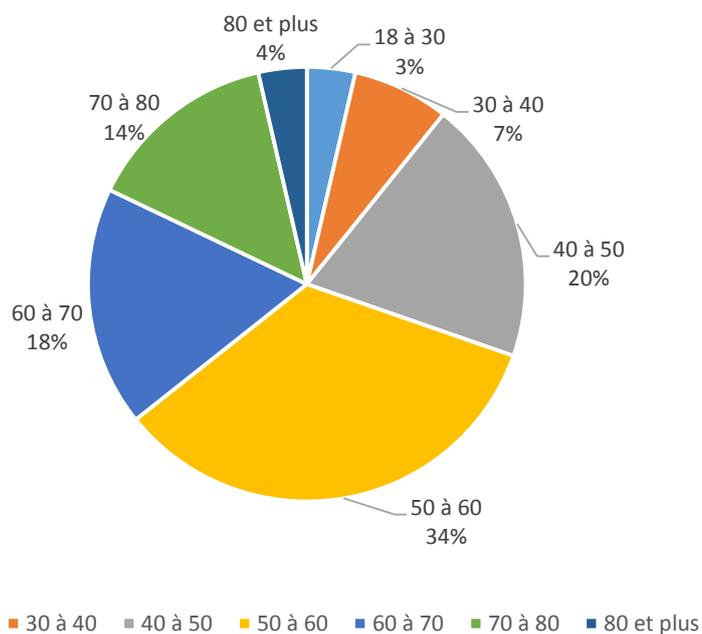
Compte tenu de la crise sanitaire, nous avons dû mettre en place certaines consignes :

- Distanciation
- Port du masque obligatoire
- Désinfections des tables et des chaises avec de la solution hydro-alcoolique
- Lavage des mains avec du gel hydro-alcoolique

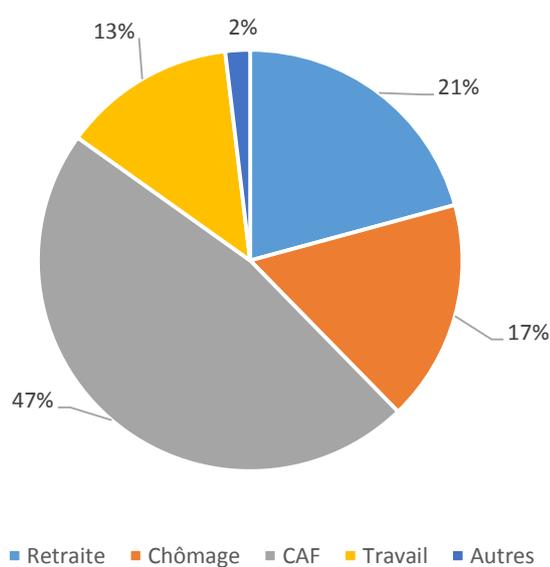
D.5. Résultats chiffrés de l'activité



RÉPARTITION DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME EN FONCTION DE L'AGE



REPARTITION DES APPRENANTS EN FONCTION DE LEURS RESSOURCES



E. Les ateliers de gestion de budget :

Au cours de l'année 2020 nous avons fait appel à des CESF, Conseiller(e)s en Economie Sociale et Familiale, et nous avons mené une action en partenariat avec la CAF afin de sensibiliser nos bénéficiaires à la gestion de budget.

E.1. Le public concerné :

Les personnes en état de précarité ou d'exclusion sociale et financière depuis plusieurs années.

E.2. L'objectif de l'activité :

Sensibiliser nos bénéficiaires à la gestion budgétaire afin de leur apporter une aide supplémentaire.

E.3. L'organisation des activités :

Compte tenu des restrictions sanitaires nous avons mis en place 3 ateliers :

- 1^{er} atelier : le bien-être et vous
- 2^{ème} atelier : santé / alimentation
- 3^{ème} atelier : c'est quoi un budget

E.4. Résultats de l'activité :

Malgré la crise sanitaire, les conditions ont été réunies afin que les ateliers, se passent au mieux pour le plaisir de nos bénéficiaires.

Bilan « Sensibilisation à la gestion du budget familial »

Association Sainte Thérèse

Décembre 2020



I. Contexte

L'association Solidarité Sainte Thérèse accueille un public en grande précarité et/ou rencontrant des difficultés financières importantes. Implantée à St Pierre, l'association propose un cadre accueillant et rassurant à ces personnes. Le public accueilli par l'association est bénéficiaire des minimas sociaux et allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales. Il s'agit majoritairement de familles monoparentales ou de couples avec enfants. L'association St Thérèse accueille également des personnes sans domicile fixe, et des personnes âgées bénéficiaires du RSO. Ces personnes bénéficient de colis alimentaires que propose l'association. Pour soutenir son public, l'association Ste Thérèse propose différents ateliers permettant de répondre à certaines difficultés rencontrées par les bénéficiaires (ateliers d'écriture, ateliers jeux de société...). Pour les ateliers en lien avec la thématique du budget, l'association a souhaité s'orienter vers des professionnels spécialisés dans ce domaine, c'est dans ce cadre qu'ESF Réunion a été sollicité.

L'action expérimentale consiste à proposer à l'ensemble des personnes accueillies trois ateliers interactifs sur des thématiques liées au budget familial animés par des Conseillères en Economie Sociale Familiale de l'association ESF Réunion (CESF).

Deux rencontres ont été réalisées avec l'association Sainte Thérèse afin d'échanger sur ses attentes dans le cadre de cette action. Cela nous permettant de proposer une cohérence au regard de ces attentes.

La convention a été établie permettant de commencer les ateliers au mois de septembre 2020. Le démarrage de ces ateliers avait été pensé en amont de la crise sanitaire, qui n'a pas pu avoir lieu en première partie d'année.

II. Intervention collective « Sensibilisation à la gestion du budget familial »

a. Rappel de l'objectif

L'action consiste à proposer au public de Sainte Thérèse un module budget composé de trois ateliers indépendants ou qui peuvent constituer une progression permettant de conclure sur la gestion du budget familial. Le but est d'apporter des informations sous différents angles et dédramatiser les aspects qui y sont attachés en associant des thématiques annexes qui contribuent au bien-être de chacun (santé, alimentation et bien-être).

Nos objectifs ci-dessous restent modestes dans le cadre d'un atelier de 2h30 maximum.

- Favoriser les échanges et confronter les expériences entre personnes
- Valoriser les personnes
- Dédramatiser la notion de budget en leur apportant des connaissances

A travers la vie quotidienne, telles que le bien-être, la santé et l'alimentation afin, nous échangeons sur des habitudes de vie qui ont un impact direct sur le porte-monnaie et qui sont néanmoins nécessaires pour un mieux-vivre. Ludiques, notre attention est de faire découvrir aux personnes des supports qu'ils peuvent mobiliser

b. Organisation

- **La communication des ateliers** : a été réalisée par l'association Ste Thérèse suivant l'accord de la convention. L'inscription et la confirmation de chaque personne sont effectuées par un

salarié de l'association. C'est une démarche qui a favorisé l'information des personnes accueillies et leur participation ainsi que le bon déroulement de notre intervention.

- **Le contexte sanitaire** : Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, nous avons adapté l'organisation des ateliers de manière à maintenir un groupe total de 10 personnes au maximum. Deux intervenantes de l'association ESF Réunion étaient présentes, ainsi les ateliers pouvaient accueillir 8 personnes maximum.

Aussi, afin de respecter les gestes barrières, l'association Sainte Thérèse a réorganisé l'espace de l'atelier afin de permettre aux participants de se tenir à un mètre de distance des uns des autres. Le matériel nécessaire aux gestes barrières étaient disponibles. Dans le cadre d'ateliers pratiques, l'association ESF Réunion veillait à la désinfection du matériel après chaque usage.

- **Le cadre** : A chaque début d'ateliers, le cadre est posé avec les participants. Nous veillons au respect de la parole, à la bienveillance, au non-jugement et à la confidentialité des échanges. Ce cadre permet de rassurer les personnes, d'échanger et de recueillir les attentes respectives.

c. Les ateliers

Vendredi 4 septembre 2020		Vendredi 2 octobre 2020		Vendredi 23 octobre 2020	
Séance 1		Séance 2		Séance 3	
<i>Le bien-être et vous</i>		<i>Santé/Alimentation</i>		<i>C'est quoi un budget ?</i>	
9h-11h30		9h-11h30		9h-11h00	
Nombre de personnes		Nombres de personnes		Nombres de personnes	
7		8		6	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	6	0	8	1	5

Chiffres-clés :

- Sur les 3 ateliers réalisés, la participation moyenne est de 7 personnes par atelier.
- 21 personnes ont participé aux ateliers, dont 17 personnes différentes, majoritairement des femmes (15) pour 2 hommes.
- 2 personnes sont revenues deux fois sur les trois ateliers et 1 personne a participé aux trois ateliers.
- C'était un groupe constitué de personnes ayant entre 20 et 60 ans, la moyenne d'âge étant environ de 40 ans. Ce sont des personnes actives qui ont de l'expérience et l'envie de développer des connaissances.

d. Déroulé des ateliers

- ❖ 1^{er} atelier : « Le bien-être et vous » ou « comment faire se faire plaisir tout en faisant des économies ? »

Nous avons proposé cette première thématique afin de faciliter la venue des participants. Notre expérience nous a permis d'observer que les personnes peuvent avoir des appréhensions quant aux ateliers collectifs sur la thématique du budget. La thématique sur le bien-être fédère et est en lien direct avec le quotidien et donc le budget familial.

Cette première séance a ainsi permis de proposer un échange sur la thématique du bien-être au quotidien, sur le plaisir et nous avons confectionné des produits de beauté au naturel (dentifrice et masque maison) qu'ils ont pu ramener avec eux.



❖ 2^{ème} atelier : « Santé Alimentation/Budget »

Dans le cadre du second atelier, suite à la demande de l'association Ste Thérèse, nous avons proposé de travailler sur la thématique de l'alimentation/santé. Nous avons échangé sur les besoins du corps, et comment gérer nos menus tout en s'adaptant à notre budget. Nous avons fait le lien avec les colis alimentaires dont peuvent bénéficier les personnes orientées en proposant des recettes équilibrées à moindre prix. Un temps pratique a été réalisé pour la réalisation d'une verrine de fruits.



❖ 3^{ème} atelier : « C'est quoi un budget ? »

Le troisième atelier s'est concentré sur la gestion du budget, les différentes charges mensuelles, l'organisation de son budget familial. Afin de proposer un travail sur ce thème, nous avons utilisé notre jeu Budj'Équilibre qui permet d'échanger sur le budget à travers les mois de l'année. Il reprend les ressources, les charges fixes ou courantes ainsi que les imprévus. C'est un outil qui permet de valoriser, de partager les expériences et de favoriser la dynamique de groupe.



e. Évaluation des interventions

Les différents ateliers ont été animés de façon à proposer un temps ludique qui permet d'éveiller les curiosités, de partager sur les expériences de chacun.

Rappel des objectifs :



A chaque fin de séance, nous proposons une évaluation à destination des participants. Ceci permet d'évaluer la pertinence de nos ateliers afin d'améliorer et d'ajuster les prochains ateliers ainsi que de recueillir le ressenti de chacun. Les participants témoignent du réel intérêt de ces ateliers aux regards des apports d'informations, des connaissances transmises et apprécient le côté ludique des interventions proposées.

Nous avons évalué ces objectifs suite à nos observations et aux échanges et retours des participants :

- Nous avons pu observer des temps de partage et d'expériences de part les groupes mis en place lors des activités. Cela a suscité de la bonne humeur et des échanges. Des personnes ont pu dire qu'elles se retrouvaient dans le discours d'autres personnes, et cela pouvait les rassurer.
- Confectionner ses propres produits de beauté permet de travailler sur l'image de soi en valorisant le savoir-faire et de se projeter sur un moment pour soi.
- Une personne lors de ces ateliers a pu nous faire part de sa fierté d'avoir pu participer et communiquer avec les participants malgré sa barrière de la langue de part l'espace que le groupe et les professionnelles lui ont proposé.

- Certains participants ont fait part de leurs besoins d'utiliser des outils adaptés les aidant à suivre leurs dépenses mensuelles.

Évaluation des participants :

- « Merci, j'ai passé du bon temps, c'est très pratique et très intéressant »
- « Atelier vivant qui a permis un moment de partage et de découverte, merci »
- « L'atelier a été convivial ; positif, instructif, à refaire »
- « Très intéressant, bien, conseillères et personnels charmants, à la prochaine réunion »
- « J'étais satisfaite de l'atelier surtout pour gérer mon budget »
- « J'étais satisfaite de l'atelier surtout par la découverte des outils que je vais utiliser pour m'aider à gérer mon budget »
- « J'ai participé aux trois ateliers, c'était très intéressant, car c'est possible de communiquer, découvrir de nouvelles choses. J'ai préféré faire le dentifrice, l'atelier pratique m'a beaucoup plu. Et j'ai pu le faire découvrir à ma famille »

Notre intervention permet aux participants de réfléchir sur leur propre fonctionnement et de se projeter concrètement dans une démarche de modifications de comportements.

Les retours des personnes accueillies lors des trois ateliers ont été positifs. Nous pouvons retenir l'implication et la participation des personnes qui ont permis d'avoir une dynamique intéressante et constructive.

- L'association Ste Thérèse a mis tout en œuvre afin de proposer des ateliers dans un cadre favorisant la convivialité et la sécurité liée au contexte sanitaire. Elle a su mobiliser le public, ce qui a facilité l'adhésion et l'intérêt des personnes présentes.

Au cours de nos séances, une place importante est faite à la valorisation de chacun, aux échanges et aux partages de savoir-faire favorisant la prise de conscience de leur pouvoir d'agir.

III. Conclusion

Malgré la crise sanitaire et grâce à la mobilisation de l'association Ste Thérèse, les conditions ont été réunies afin que les ateliers se passent au mieux (organisation, respect des gestes barrières, mobilisation du public...).

L'investissement et l'intérêt du public a permis des échanges riches et constructifs au regard des thématiques abordées permettant de répondre à nos objectifs d'intervention.

Nos ateliers sont conçus afin de soulever et susciter des interrogations sur la façon de fonctionner. Cela permet de formaliser un temps pour se poser sur les questions de budget, les choix et les priorités. Nous avons reçu des témoignages reflétant d'un intérêt sur la perspective d'agir au quotidien et s'orienter vers une consommation plus raisonnée. À travers les ateliers, nous avons donc pu encourager les personnes et leur montrer le pouvoir d'agir.

Ces interventions présentent un réel intérêt. Ces différents retours nous permettent d'envisager des perspectives pour l'année 2021 vers une nouvelle proposition d'ateliers diversifiés en lien avec l'optimisation du budget familial afin de répondre aux attentes d'un même groupe.

Domaine 3. Les activités de divertissement

F. Les activités ludiques

Ces activités ont été mises en place en 2013 pour répondre à un besoin de divertissement de notre public.

Les activités proposées :

- dominos
- Loto quine
- Karaoké
- Sorties culturelles et récréatives
- Séances de bien-être
- Yoga

F.1. Le public concerné

- Les apprenants de l'association (illettrisme, informatique)
- Les bénéficiaires de l'association (personnes venant chercher un colis alimentaire, des vêtements, ou autres renseignements à l'accueil)
- Les séniors (des environs et aussi des résidents de foyers)
- Toutes personnes isolées

F.2. L'objectif de l'activité

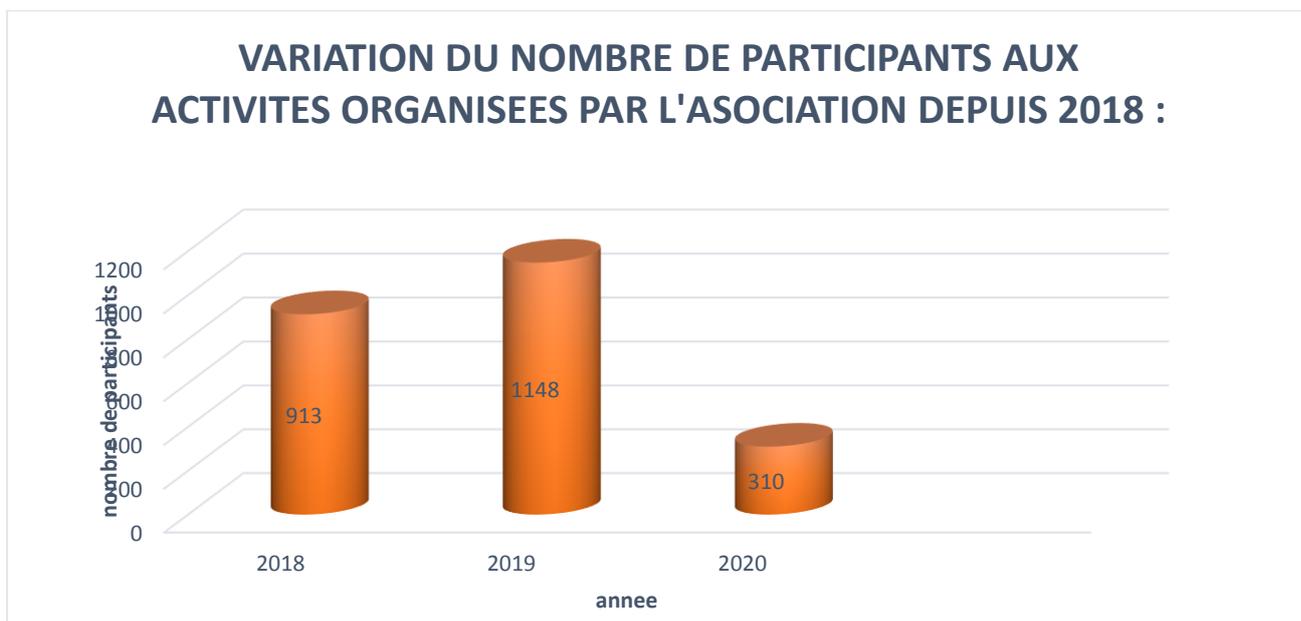
L'idée est de pouvoir offrir un moment de détente aux apprenants et autres usagers. Ceci, dans le but de casser l'atmosphère studieuse qui règne dans les cours tout au long de la semaine.

F.3. L'organisation de l'activité

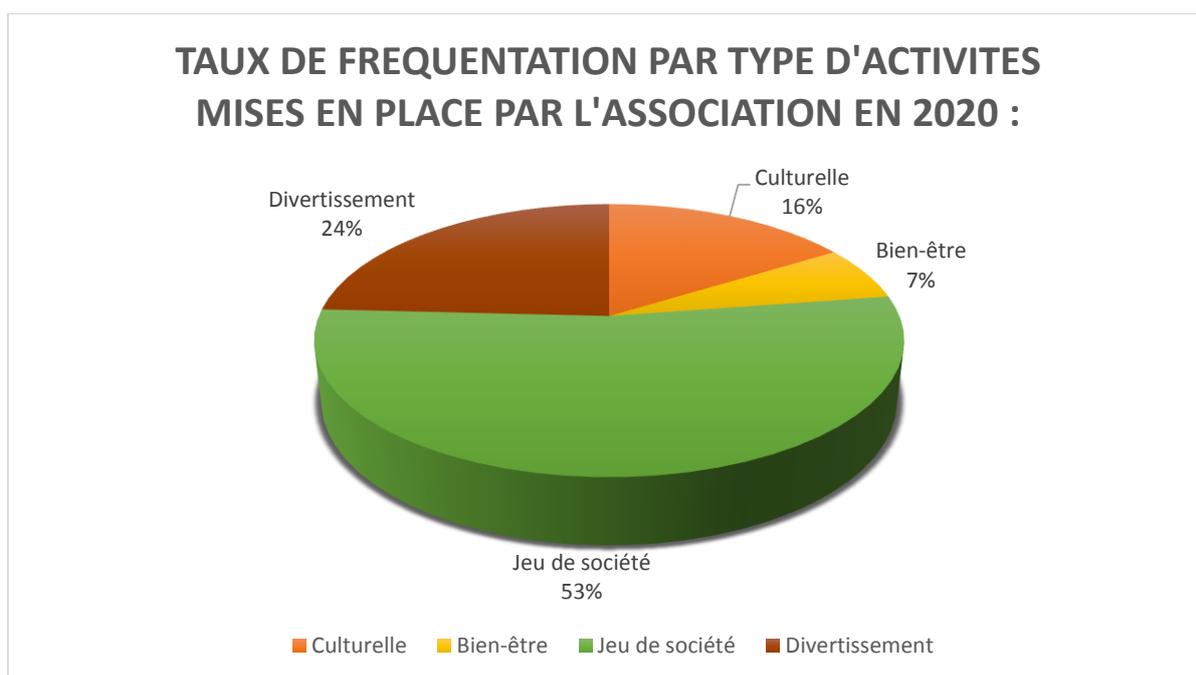
Nos intervenants sont des personnes qui souhaitent donner de leur temps libre et partager leur passion et savoir.

Nous nous tournons également vers d'autres associations et organismes pour le partage de certaines activités.

F.4. Résultats chiffrés de l'activité



Nous avons arrêté l'activité senior depuis mars 2020, compte tenu du contexte sanitaire.



III. La gestion du personnel

Une personne en CDI pour la gestion administrative de l'association

IV. 4 personnes contrats PEC. La répartition est la suivante :

- 2 magasiniers, stockage, préparation des colis
- 1 pour la lutte contre l'illettrisme
- 1 pour l'initiation à l'informatique

Volontaires du Service Civique :

En 2020 de 8 jeunes ont pu accomplir leur mission de de Service Civique au sein de notre structure. Cependant, à cause de cette crise sanitaire ces jeunes ont dû interrompre leur mission.

Leur mission est d'apporter leur contribution au niveau de l'aide alimentaire, l'aide vestimentaire, la lutte contre l'illettrisme, l'informatique et les activités seniors.

Stagiaires :

En 2020, nous avons accueilli 24 stagiaires :

- 1 provenant de l'AREP St Joseph,
- 3 en Science politique,
- 2 en école de commerce et de stratégie,
- 1 au lycée Victor Schœlcher,
- 8 en Garanti Jeunes.
- 1 au Lycée Marie Curie

Le stagiaire a en général 2 objectifs :

- Connaître leur terrain de stage, l'ASST en particulier et le monde associatif en général
- Concevoir un projet utile à l'association et faisant appel aux compétences qu'ils doivent développer au cours de leur formation, sous la conduite de leur professeur référent.

Bourse aux permis :

Depuis cette année, des jeunes nous sont adressés par le CCAS afin qu'ils puissent effectuer 30h de bénévolat en contrepartie d'une aide leur permettant de financer leur permis de conduire. Nous avons ainsi accueilli 4 personnes dans cette démarche.

Bénévolat :

L'association fonctionne avec des bénévoles. Ils s'impliquent dans toutes les activités de l'association.

V. Les projets de l'association pour l'année 2021

- Remplacer le rayonnage dans notre vestiaire, de façon à mieux entreposer les vêtements.
- Continuer les ateliers gestion du budget avec l'aide d'une conseillère en économie sociale et familiale, pour les bénéficiaires de colis alimentaires.

L'atelier de lutte contre l'illettrisme :

- Préparer une journée à thème pour le label dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

Les autres projets de l'association :

- Reprendre les activités ludiques pour nos bénéficiaires isolés. Ces activités dites senior sont ouvertes à tout public
- Les activités organisées avec nos partenaires :
 - Filière handicap de la ville de Saint-Pierre :
 - Ville et handicap
 - Handimusique
 - Handinautique

NOS ACTIONS POUR 2021

- Spectacle « Où sont passées les couleurs » avec l'Association Fée Mazine pour les enfants des bénéficiaires
- Organisation de repas pour les personnes en état de précarité et à mobilité réduite tous les 2 mois (27 mars, 29 mai, 31 juillet)
- Brocante le Samedi 10 avril
- Dépôt de la collecte organisée par l'Université Catholique de l'Ouest
- Fêtes des mères le 28 Mai
- Fête nationale le 13 juillet
- Journée nationale de lutte contre l'illettrisme mardi 7 Septembre
- Fête de l'association le 9 Octobre
- Tournoi de Domino le 13 Novembre
- Participation à la collecte nationale de la Banque Alimentaire
- Noël des enfants des bénéficiaires le 15 Décembre
- Repas festif pour les sans-abris et les personnes à mobilité réduite le 18 Décembre

A.S.S.T

**RAPPORT FINANCIER
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020**

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE 20 FEVRIER 2021

ASSOCIATION SOLIDARITE SAINTE THERESE DE SAINT-PIERRE

**69 Rue Désiré Barquiseau
97410 Saint-Pierre**

VI- BILAN FINANCIER

Le bureau de l'association Solidarité Sainte-Thérèse de Saint-Pierre est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2019 conformément aux dispositions de nos statuts.

La durée de cet exercice a été de 12 mois et s'étale donc sur l'ensemble de l'année civile 2020.

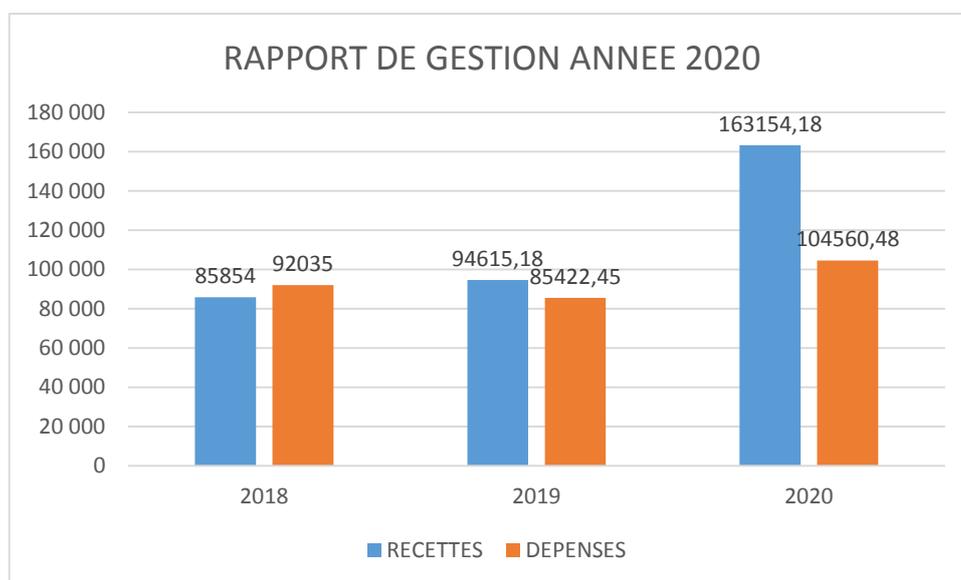
Nous bénéficions de l'apport technique du cabinet d'expertise comptable de M. Daniel CHEUNG pour la tenue officielle de notre comptabilité.

Le bilan financier de l'année 2020 évoque successivement :

- Le rapport de gestion
- La situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2020
- Un aperçu de l'origine des ressources ainsi que des emplois de l'association

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

A. RAPPORT DE GESTION

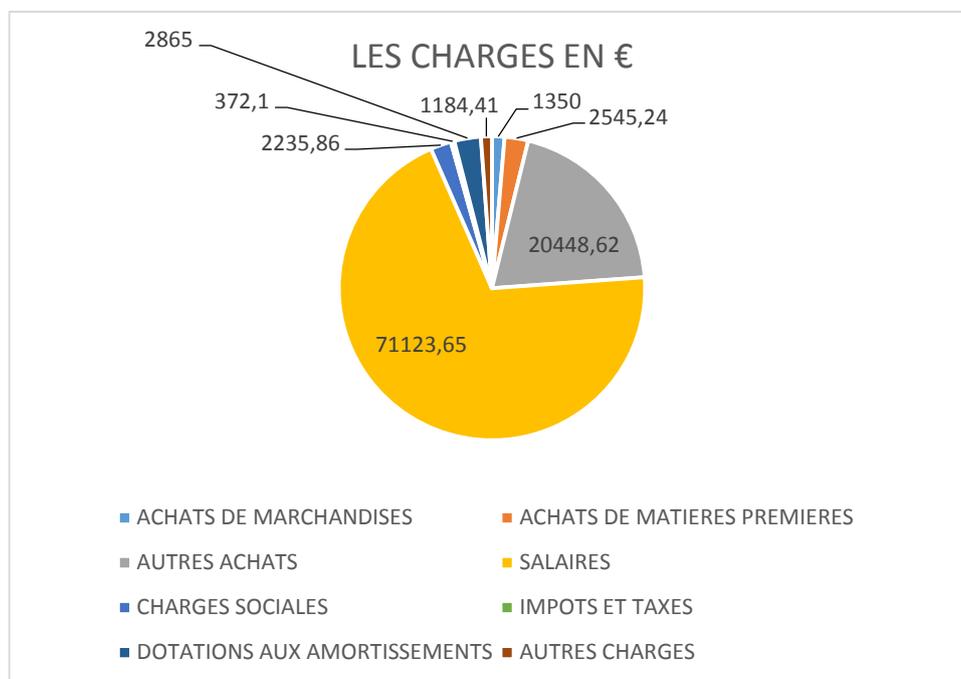


Années	2018	2019	2020
Montant des recettes	85 854	87 422.45	164 141.67
Montant des dépenses	92 035	94 615.18	102 124.08
Résultat d'exploitation	-6 181	-7 192.73	+62 016.79

On constate au cours de ces deux dernières années que les charges de l'association demeurent supérieures au montant des recettes, ce qui concoure à un résultat déficitaire, en 2020 les recettes sont supérieures aux charges grâce aux subventions de la région du conseil départemental et du CCAS.

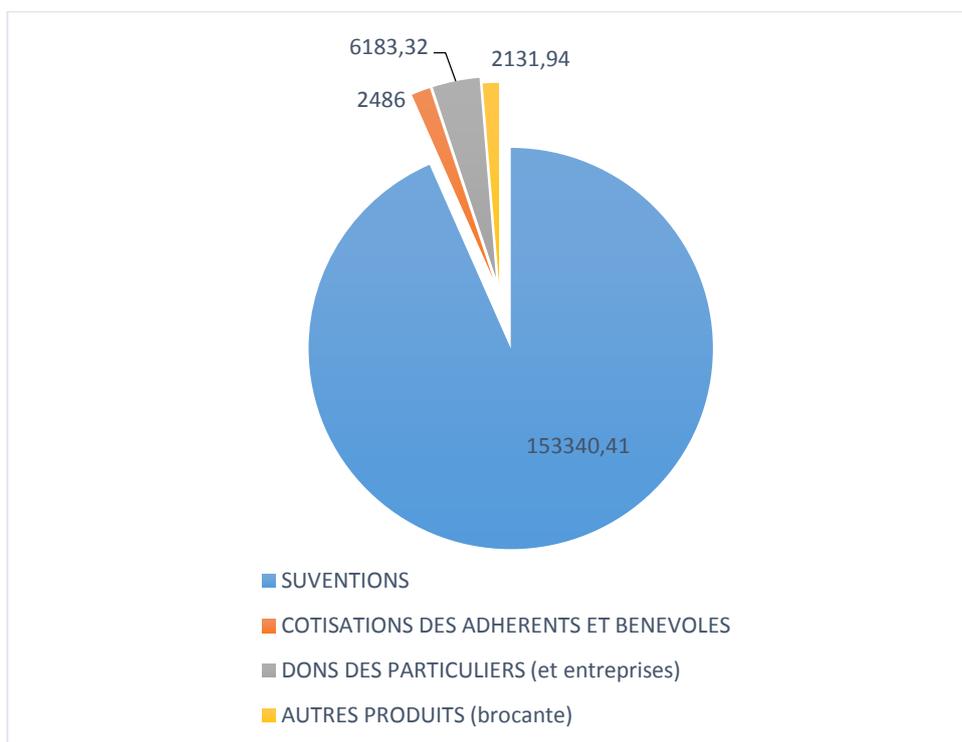
LES CHARGES

En 2020 les charges de l'association s'élèvent à un montant de 102124.08 €. Les dépenses en frais de personnel, salaires et charges sociales, (73359.51 €) demeurent le poste le plus important, soit 71.83% du total des charges.

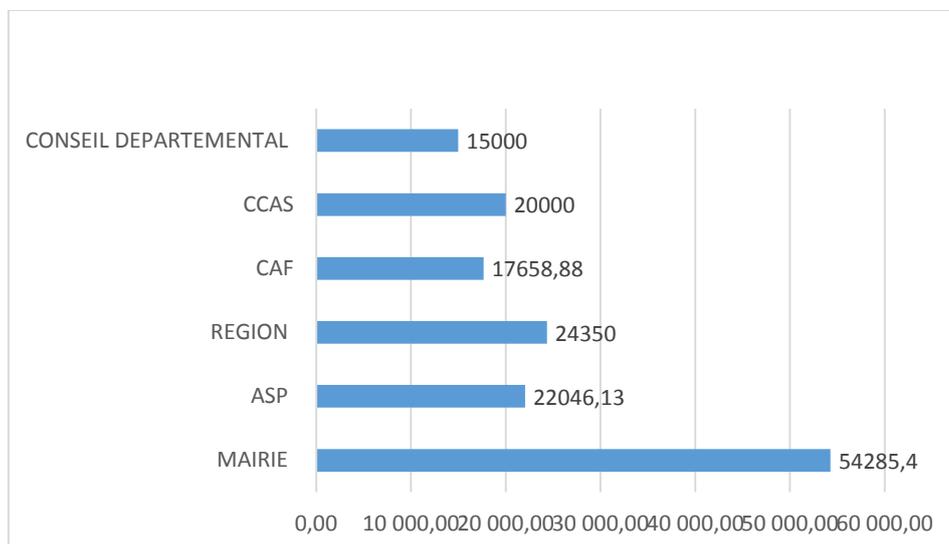


Dans le cadre d'une association « de services », qui ne produit pas de biens matériels ou de marchandises, l'essentiel des dépenses résulte du coût du travail salarié. L'ASST ne fait pas exception à la règle. Aussi, isoler les salaires et les charges afférentes est intéressant tout au long de l'année pour avoir une information immédiate sur le coût du travail salarié.

LES PRODUITS



LES DIVERSES SUBVENTIONS EN 2020



Ils produits sont constitués essentiellement par les subventions reçues et les contributions de l'ASP (agence de service et de paiement pour les emplois aidés) qui représentent ensemble 14.38% du total des ressources de l'association. Il est à noter à cet égard l'importance vitale de la participation de la commune de Saint-Pierre auprès de notre structure. Elle intervient ainsi à un double niveau, la prise en charge des résiduels des contrats aidés de notre personnel et une aide pour le budget de fonctionnement de l'association. En 2020 au vu de la pandémie l'association a pu mettre en place un partenariat avec la Région et le Conseil départemental et le CCAS de Saint-Pierre.

RESULTAT NET COMPTABLE

Le résultat comptable de l'exercice 2020 correspond à un excédent de + 62 016.79€. Cela s'explique par les différents partenariats mis en place pendant la crise sanitaire.

Mais il nous appartient de trouver d'autres partenaires

L'association est tributaire des délais entre la décision d'attribution des subventions et leur versement effectif sur ses comptes. Il existe un réel décalage qui ne fait que s'amplifier d'année en année entre les prévisions faites, la prise en compte des demandes de l'association et leur réalisation.

Il nous appartient donc de veiller à ce que ces concours financiers soient toujours réalisés dans un contexte de prudence et de régularité.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants.

B. COMPTE DE RESULTATS

Le compte de résultat constitue l'analyse de l'activité d'une association pendant une année comptable. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées et des produits réalisés.

CHARGES	2019	2020	PRODUITS	2019	2020
Charges d'exploitation			Produits de l'exploitation		
Achats de marchandises variation de stock	-2030	1 350	Produits de l'activité	1695	2 129.60
Achats de matières premières	1178	2 545.24			
Services externes			Subventions	77 894	153 340.41
Autres services externes	12632	20 448.62			
Impôts et taxes	3775	372	Cotisations	2657	2 486
Salaires	71150	71 123.65	Collectes, dons reçus...	5159	6183.32
Charges sur salaires	3261	2 235.86	Autres produits	16	2.34
Dotations aux amortissements	3953	2 865			
Autres charges de gestion	697	1 184.41			
Total des charges d'exploitation	94615	102 124.88	Total des produits d'exploitation	87422	164 141.67
résultat d'exploitation (Déficit)	-7193	+62016.79	Résultat d'exploitation (Excédent)		
Contributions volontaires en nature			Contributions volontaires en nature		
Secours en nature	15 744	54 120	Bénévolat	25 200	25 200
Mise à disposition de biens et services	28 000	28 000	Prestations en nature	18 000	18 000
Bénévolat	25200	25 200	Dons en nature	25 744	64 120
TOTAL	156366	271461.67	TOTAL	156366	271 461.67

LE PRESIDENT

Alain HOARAU

LE TRESORIER

Francine HERZBERG

C– LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

- **LE BENEVOLAT : 25 200 €**

Nous avons chiffré les contributions du « bénévolat » à hauteur de 25 200 euros correspondant à l'activité permanente d'une vingtaine de bénévoles. Cependant, il y a lieu de noter qu'il s'agit d'une évaluation forfaitaire. En effet, les alliés et militants de l'association Solidarité Sainte-Thérèse sont principalement engagés dans leur travail, quartier, famille, réseaux sociaux, etc. Cet engagement citoyen n'est pas réductible à un nombre d'heures passées dans une action : c'est l'engagement quotidien de toute une partie de leur vie, professionnelle ou citoyenne. Ce sont donc près de 40 membres actifs qui se mobilisent pour refuser la pauvreté et l'exclusion.

Parallèlement, en solidarité avec les populations qu'ils rencontrent, les salariés permanents de l'association, quels que soient leurs missions et leurs niveaux de responsabilité, ont fait le choix d'un mode de travail participatif. Ceci les conduit à vivre volontairement la vie de l'association, souvent en dehors de leur horaire habituel de travail. Sous leur "tablier" de salarié il y a toujours celui du bénévole. C'est une contribution irremplaçable à l'action de l'association.

- **DONS EN NATURE : 64 120.00 €**

Il s'agit ici des marchandises fournies gracieusement par les particuliers et les entreprises et dont la valeur a été estimée à leur coût d'achat.

- **MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS : 28 000 €**

Il s'agit du local de l'association, inscrit au patrimoine de la commune de Saint-Pierre pour sa valeur locative. Il est important de souligner que ces sommes ne sont que des estimations approximatives et sont indiquées ici à titre indicatif, dans le but de tenter de rendre compte de l'activité non monétisée au sein de l'association.

Saint-Pierre le 15 Février 2021

LE PRESIDENT

LE TRESORIER

Alain HOARAU

Francine HERZBERG

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt février à neuf heures, les membres de l'association Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre, se sont réunis à Saint-Pierre, 69 rue Désiré Barquisseau, sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M Alain HOARAU en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par Jean Marie COVINDIN-SIRANIIN

Le président constate que 13 membres à jour de leurs cotisations sont présents ou représentés en raison du protocole sanitaire. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport d'activités de l'année 2020
- Présentation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2020
- Questions diverses.

M. Alain HOARAU donne ensuite lecture du rapport moral de la présidence de l'année 2020 (**rapport joint au présent PV**).

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. Alain HOARAU, présente le rapport d'activité de l'année écoulée (**rapport joint au présent PV**).

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Mme Francine HERZBERG, trésorier de l'association, présente le rapport financier de de l'exercice 2020 (**rapport joint au présent PV**).

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Le Conseil d'administration de l'association Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre se retire pour élire en son sein le bureau directeur de l'association qui se compose donc des personnes suivantes :

- Président : M. Alain HOARAU
- Vice-président : M. Jean-Marie COVINDIN
- Trésorier : Mme Francine HERZBERG
- Trésorier adjoint : Mme Patricia LOUSTAU
- Secrétaire adjoint : M. Eddy DELCOURT

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Saint-Pierre, le 20 février 2021

Le Président

Le vice-président

Alain HOARAU

Jean Marie COVINDIN-SIRANIN



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2021

Les personnes chargées de l'administration de l'association Solidarité Sainte-Thérèse de Saint-Pierre sont les suivantes :

Nom/Prénom	Date de naissance	Adresse	Profession	Fonction
M. HOARAU Alain	11/09/1951	21 imp Coupama Terre Sainte 97410 Saint Pierre	Retraité	Président
M. COVINDIN Jean-Marie	17/12/1956	14 cité Asile Terre Sainte 97410 Saint Pierre	Retraité	Vice-Président
Mme HERZBERG Francine	22/01/1950	9 rue du Père Raimbault 97410 Saint-Pierre	Retraîtée	Trésorier
Mme LOUSTAU Patricia	12/01/1964	56 av Louis Brunet 97410 Saint-Pierre	Sans emploi	Trésorier adjoint
M. DELCOURT Eddy	11/02/1978	99A ch Cannes Purisies 97450 St Louis	Sans emploi	Secrétaire adjoint

Fait à Saint Pierre, le 19 février 2021

Président

Alain HOARAU

Le vice-président

Jean Marie COVINDIN-SIRANIN